



Arnaque par une entreprise qui démarché les nouvelles entreprise

Par **serrecombe**, le **01/07/2009** à **17:46**

Bonjour, rnJ'ai ét  s victime d'une arnaque par la soci  t   (x) nom commercial guide des commer  ants. Voici leur fa  on de faire ils m'ont d  march   par telephone avec une offre tr  s excessive je leur dis que je ne suis pas interess  e et que de toute fa  on je n'en ais pas les moyen pas de probl  me jusque l   ensuite une semaine apr  s encore un appel il me propose suite    un d  p  t de bilan d'un de leur client qui aurait d  j   r  gler la facture une offre tr  s all  chante 502 euros pour toutes l'ann  e 2009 sans reconduction payable en 3 fois je lui dis que c'est interessant en pensant evidemment que c'  tait le guide du commer  ant qui sont eux tr  s s  rieux voila on me fait parvenir un bon de commande avec indiqu   en gras 502 euros et un texte tout petit illisible je ne m'en pr  aoccupe pas trop ayant confiance au guide des commer  ant. rnPlusieurs jour se passe puis evidemment apr  s les 7 jours de d  lais de r  tractation je re  oit une facture de 5500 EUROS. rnJe l'ai appel il me dise que je ne peux evidemment pas annuler ma commande rnJ'arrive malgr  s tout    n  gocier la moiti   pour   viter de d  poser moi aussi mon bilan. rnAujourd'hui j'ai d  pos   plainte a la gendarmerie pour abus de confiancernet a fais appel a un avocat qui a ecrit des courier sans aucun resultat. rnAidez moi je veux   tre rembours   car jamais ses arnaqueur me rapporteront rnde clients et ne me feront de la pub surtout quand on voit leur travail.

Par **jeetendra**, le **01/07/2009**    **20:51**

bonsoir, vous n'etes pas la premi  re, ni la derni  re victime de cette soci  t   dont je tairais le nom, ils sont tr  s [fluo]proc  duriers[/fluo], vous devez plut  t porter plainte pour escroquerie, publicit   trompeuse, vente forc  e, et surtout ne plus payer, s'ils demandent une injonction de

payer et qu'ils l'obtiennent vous ferez opposition et le différent sera jugé au fond de l'affaire, ils ont déjà été condamné, ça ne les empêche pas de continuer à faire des victimes, courage à vous, bonne soirée

Par **ami24**, le **09/07/2009 à 16:29**

bonjour je viens d'avoir un appel et j'ai reçu un bon de commande par fax qui à l'air d'être le même que vous. La société est Ste Conseil Entreprise à Bobigny est-ce la même ?

Par **serrecombe**, le **09/07/2009 à 16:43**

Oui tout a fait, vous ont-ils fait la même démarche sinon j'aimerais avoir des lettres de témoignage ne signé surtout pas. C'est un conseil.

Par **ami24**, le **09/07/2009 à 16:52**

ok merci

Par **fanfan83**, le **09/07/2009 à 20:50**

bonjour, j'ai aussi été victime de cette arnaque avec mon mari. Nous venons d'ouvrir une entreprise et avons été contactés par cette entreprise dont le siège social est à Bobigny (Contact E...). Est-ce la même que vous ? Ils m'ont fait signé une offre à 598 € pour une année, sauf qu'en fait ils veulent me faire payer 11 fois cette somme. Ils ont fait mine de nous aider en nous proposant de payer la moitié, soit 3 000 euros, mais il fallait signer un papier le soir même absolument ! c'est leur méthode : vous faire faire les choses dans l'urgence. Nous n'avons pas été d'accord, et je suis allée à l'UFCV que choisir de ma ville. Contactez moi s'il s'agit de la même entreprise car si on porte plainte à plusieurs, nous aurons plus de poids devant la justice pour faire payer ces escrocs !!!

Par **fanfan83**, le **09/07/2009 à 20:56**

bonjour, j'ai aussi été victime de cette arnaque avec mon mari. Nous venons d'ouvrir une entreprise et avons été contactés par cette entreprise dont le siège social est à Bobigny (Contact E...). Est-ce la même que vous ? Ils m'ont fait signé une offre à 598 € pour une année, sauf qu'en fait ils veulent me faire payer 11 fois cette somme. Ils ont fait mine de nous aider en nous proposant de payer la moitié, soit 3 000 euros, mais il fallait signer un papier le soir même absolument ! c'est leur méthode : vous faire faire les choses dans l'urgence. Nous n'avons pas été d'accord, et je suis allée à l'UFCV que choisir de ma ville. Contactez moi s'il

s'agit de la même entreprise car si on porte plainte à plusieurs, nous aurons plus de poids devant la justice pour faire payer ces escrocs !!!

Par **serrecombe**, le **09/07/2009** à **22:14**

y a pas de soucis car moi je veux voir ces escros payer pour tout ce qu'ils font le seul soucis c'est que je n'ai plus les moyens de payer de frais d'avocat

Par **moi**, le **04/01/2012** à **12:22**

bonjour, j'ai vu que vos messages datés déjà d'un petit moment. j'aimerais savoir si la plainte a eu lieu et ce que ça a donné. Je suis auto-entrepreneur et j'ai eu le même coup sauf que maintenant ils me demandent 18000€.. dois-je porter plainte ? quelle bande d'escrocs !!! pour 2 entreprises je dois à l'heure actuelle avoir payé en tout à peu près 6000€. je m'en veut j'ai vraiment été super naïve pour le coup...